



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Chic-Chocs : Un support au développement culturel gaspésien

Gaspé, le 8 mars 2006 – Lors de sa dernière séance, qui avait lieu le 28 février, le conseil des commissaires a procédé à l'adoption d'une politique culturelle. L'application de cette politique vise à encourager davantage les établissements à favoriser une ouverture sur la culture de leur communauté.

Le comité culturel de la Commission scolaire travaillait à l'élaboration de cette politique depuis septembre 2004. Ce projet a donc fait l'objet d'une vaste consultation tant à l'interne qu'à l'externe et il a reçu l'appui de l'ensemble des partenaires. « *La vitalité de la politique culturelle de la Commission scolaire des Chic-Chocs repose sur un partenariat entre la Commission, ses établissements, les directions d'établissement, les conseils d'établissement et les enseignants. On parle ici d'une œuvre collective* », de dire madame Pâquerette Sergerie, présidente.

Favoriser le développement d'un public gaspésien intéressé aux différentes manifestations culturelles d'ici et d'ailleurs, développer chez l'élève de goût de l'esthétique et le sens critique et amener ce dernier à apprécier le plaisir relié à la participation aux activités culturelles sont quelques-uns des buts recherchés par la politique. La Commission scolaire considère que le développement d'une culture personnelle riche influence positivement la réussite des élèves, c'est pourquoi elle poursuit les objectifs suivants: assurer aux élèves l'accessibilité à des lieux et à des objets porteurs de culture, amener les enseignants à se percevoir comme des passeurs culturels, faciliter l'utilisation de lieux où les élèves pourront exprimer leur propre production culturelle et associer les acquis du milieu culturel gaspésien aux actions de rehaussement culturel vécues à l'école.

« *La Gaspésie regorge de talents. La politique culturelle contribuera, entre autres, à les faire fleurir, à les faire connaître et à reconnaître ceux qui se déploient dans nos communautés* », de conclure madame Pâquerette Sergerie.

-30-

Diffusion :
Marie-Noëlle Dion
Agente d'information
Téléphone: (418) 368-3499 extension 240
Télécopieur: (418) 368-6531
Courriel: marie-noelle.dion@cschic-chocs.net
Site Internet : www.cschic-chocs.net